

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 juin 2023

---

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 389

présenté par  
M. Di Filippo

-----

**ARTICLE 4**

Après l'alinéa 1, insérer l'alinéa suivant :

« 1° A Au premier alinéa de l'article 131-8, le mot : « quatre » est remplacé par le mot : « cinq »; »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose d'augmenter la durée maximale des travaux d'intérêt général, afin de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle du détenu et de renforcer la prise de conscience vis-à-vis de l'infraction commise ainsi que le service rendu à la collectivité.